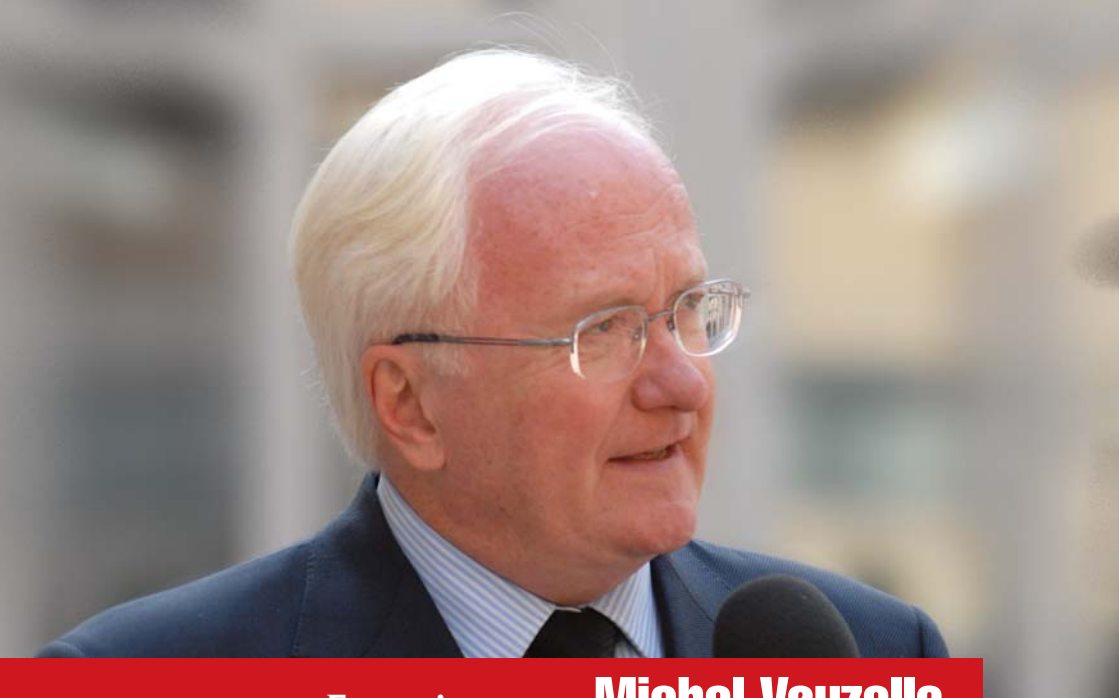




Les
140 actions
QUI ONT FAIT
LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

*« Ensemble, nous avons construit une
Région plus forte et plus juste. En Provence-
Alpes-Côte d'Azur, la République est bien
vivante avec ses valeurs de respect dû à
chacun, les services publics et la solidarité. »*

Michel Vauzelle



Entretien avec **Michel Vauzelle**

« Ce qui est en question aujourd'hui, c'est bien la République avec la remise en cause de ses valeurs et le démantèlement de la démocratie locale par la recentralisation de tous les pouvoirs entre les mains du chef de l'Etat et de ses représentants en province. »

Monsieur Vauzelle, vous débutez cette campagne en disant que la Région risque de disparaître... Qu'en est-il au juste ? N'est-ce pas un peu exagéré ?

Michel Vauzelle - Je n'exagère rien. Le projet de réforme territoriale de M. Sarkozy porte atteinte à la Constitution de la République et restaure l'Ancien Régime où tous les pouvoirs étaient concentrés à Paris. C'était l'époque où Paris gouvernait la province et les colonies avec les mêmes méthodes, avec ses préfets et ses gouverneurs.

« *La France change, mais en mal.* »

Si l'UMP impose le projet désastreux de M. Sarkozy, c'est la fin des communes, des départements et des régions, la fin de la démocratie locale, la fin de la diversité et de la parité hommes-femmes dans les assemblées régionales, et surtout la fin de notre capacité d'intervention dans tous les domaines d'intérêt local. Qui aidera demain les associations, les clubs sportifs, le mouvement culturel, nos petites communes, nos quartiers, nos services publics de proximité, nos entreprises et nos emplois, le logement ?

Ce bilan, c'est ce que nous avons fait. C'est aussi, hélas, le tableau de ce que nous ne pourrons plus faire si l'UMP supprime les Régions.

C'est donc une élection « pour ou contre la Région » ?

MV - Oui. Si le projet Sarkozy est voté par l'UMP, nous ne pourrons plus décider des affaires de notre région. Si nous voulons rester maîtres de notre avenir en Provence-Alpes-Côte d'Azur, la seule solution est de nous rassembler avec tous les républicains, avec tout le peuple de notre région, dans l'Alliance de l'Olivier que je conduis..

« *Préservons notre région de la politique antisociale de M. Sarkozy.* »

Vous parlez beaucoup de République dans vos discours. Que vient faire la République dans cette campagne régionale ?

MV - Cette élection pour ou contre la Région est aussi en effet une élection pour ou contre les valeurs de la République.

Le candidat UMP nous dit qu'il faut changer la Région comme M. Sarkozy a changé la France.

Mais le changement de la France par M. Sarkozy, c'est le chômage, les délocalisations, une croissance nulle et des déficits terrifiants, c'est les logements trop chers, la baisse du pouvoir d'achat, la précarité, la destruction des services publics, la réduction des acquis sociaux, une France en pleine régression économique et sociale.

La France change, mais en mal. Préservons donc notre région de la politique antisociale de M. Sarkozy. Il travaille pour les plus riches, pas pour le peuple. Ensemble, défendons la France et notre région avec la République.

18/20

C'est la note obtenue par la Région par une agence de notation internationale pour la qualité de sa gestion, la maîtrise de sa fiscalité et de sa dette

0

augmentation d'impôts depuis 4 ans 2 fois moins de hausse d'impôts en 12 ans que sous la période 1986/1998 (gestion de droite)

260

millions d'euros consacrés à l'emploi

650 000 000

d'euros d'investissement en 2009 pour soutenir les entreprises et résister à la crise

200

millions d'euros d'aides chaque année pour les associations de la région dans tous les domaines

Ensemble, nous avons fait

une Région UNIE



*Faire ensemble :
plus de 1000
heures de débat
chaque année
pour faire la
Région avec tous
ses acteurs, tous
ses habitants*

Nous avons préservé l'unité de la Région et respecté la diversité de ses territoires.

Avec ses 6 Départements et ses 963 Communes, la variété de ses paysages et la diversité de ses habitants, notre Région est à la fois unie et plurielle.

- 1 Création du drapeau de la Région, symbole de son identité**
- 2 Création de la Maison de la Région au 61 la Canebière à Marseille**

Nous avons construit ensemble une démocratie de proximité, pour donner la parole à tous et respecter l'expression de chacun.

Avec plus de 1 000 heures de débats chaque année, conduits sur l'ensemble des territoires de la Région, ouverts à toutes celles et tous ceux désirant participer, nous avons abordé tous les sujets, dans tous les grands domaines d'intervention de la Région. Pour réfléchir et échanger davantage, avant d'agir et de faire mieux.

- 3 Un aménagement et un développement concertés de la Région : le Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire (SRADT) et le Schéma régional de développement économique (SRDE)**
- 4 Des usagers acteurs des services publics régionaux : Comités de ligne pour les Trains express régionaux, Comités de pilotage des lycées, Comités d'usagers de la formation professionnelle**
- 5 Une concertation permanente : des forums annuels dans tous les domaines d'intérêt régional (eau, mer, montagne, agriculture biologique, foncier/habitat, vie étudiante, vie associative...)**

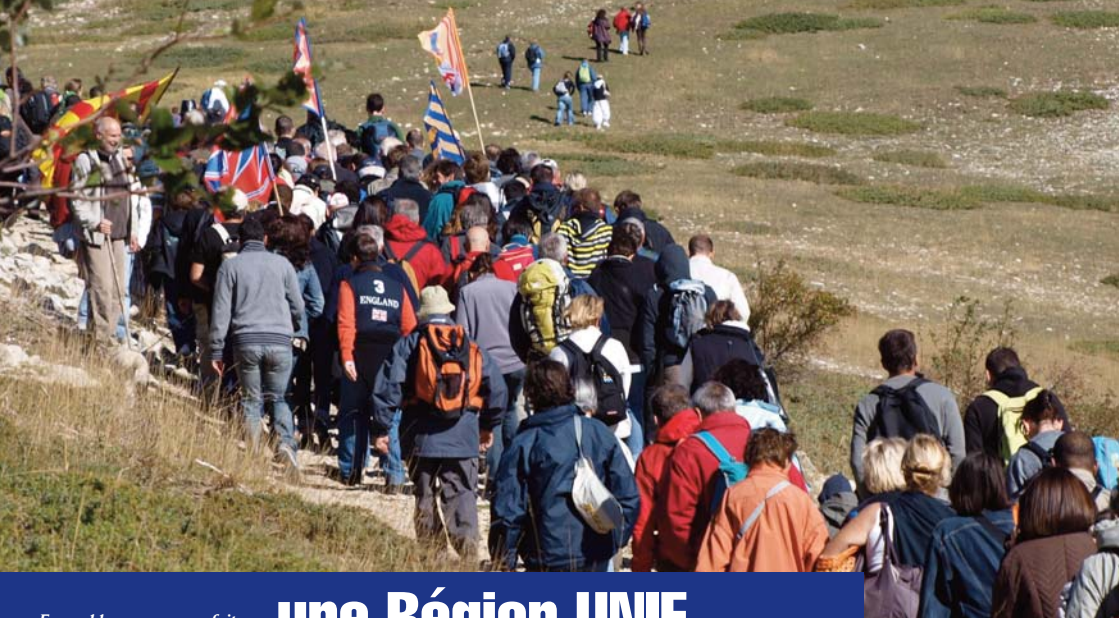
Nous avons protégé nos espaces et notre cadre de vie.

Les paysages de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont nos plus beaux atouts ; notre cadre naturel, le meilleur garant de notre identité régionale et d'une qualité de vie qui nous est enviée dans le monde entier. Nous avons compris que, pour en profiter durablement, il fallait agir, protéger et innover.

- 6 Des partenariats pour protéger tous les territoires (Contrats de montagne, Contrats de pays, Contrats de Parcs naturels régionaux, Contrats de rivière, Conventions de solidarité avec les départements alpins)**
- 7 Développement et valorisation des 5 Parcs Naturels Régionaux (PNR) et préfiguration de 5 nouveaux Parcs**
- 8 Lutte contre la spéculation foncière avec l'Établissement public foncier régional (EPFR) : 520 M€ engagés pour un potentiel de 10 000 logements**
- 9 Protection et réhabilitation du patrimoine bâti rural dans les petites villes et les villages**



*Soutien aux 5
parcs naturels
régionaux et aux
3 parcs
nationaux*



Ensemble, nous avons fait

une Région UNIE

Nous avons contribué à développer les territoires ruraux et de montagne.

Avec la métropolisation, les territoires ruraux sont confrontés chaque jour au recul de l'Etat et à la désertification de ses services publics. Nous avons été là, pour œuvrer en faveur de la solidarité régionale et d'un aménagement plus équilibré de notre territoire.

- 10 Solidarité de proximité avec les communes rurales : foncier, équipement, fonds de solidarité locale, programme d'aménagement solidaire (30 M€ par an)
- 11 Apport technique et financier spécifique aux zones de massifs avec la Mission Montagne (90 M€)
- 12 Revitalisation pour 17 M€ des anciens sites militaires abandonnés par l'Etat (Briançon, Vallée de l'Ubaye)
- 13 Création d'un guide des aides pour les communes rurales pour les accompagner techniquement dans le montage de dossiers

Nous avons assuré la protection de notre territoire et la gestion des risques naturels auxquels nous sommes soumis.

Notre territoire régional est sensible à des risques naturels importants (incendies, inondations, séismes...), qui concernent la majeure partie de la population. Informer, protéger, agir en urgence le cas échéant... les pouvoirs publics doivent garantir une gestion adaptée, rapide et efficace des risques naturels. Nous avons contribué à prévenir les risques et à assurer les conditions de sécurité des populations.

- 14 Renforcement des digues dans le cadre de 15 Contrats de rivière signés et de 14 en préparation
- 15 Protection des riverains du Rhône, de la Durance et du Var pour 70 M€
- 16 Accompagnement de 10 000 bénévoles pour la surveillance estivale des forêts contre les risques d'incendies
- 17 Aide d'urgence (9 M€) aux populations sinistrées suite à des catastrophes naturelles (incendies, avalanches, intempéries...)

Nous avons lutté contre toutes les formes de pollution.

La qualité de l'air que nous respirons, de l'eau que nous buvons et de notre alimentation, a des conséquences directes sur notre santé. L'Etat a la responsabilité de veiller à la santé publique, d'édicter les normes sanitaires et d'assurer leur respect. En complément, nous avons participé, au-delà de nos compétences légales, au financement d'infrastructures vitales et aux actions de sensibilisation.



10.000 bénévoles contre les risques d'incendie, 70 M€ contre les risques d'inondation



- 18 Déclaration de Provence-Alpes-Côte d'Azur comme « Région hors OGM »
 - 19 Participation à la réhabilitation de 70 décharges et création de 100 déchetteries, distribution de 50 000 composteurs individuels
 - 20 Participation au financement de stations de traitement des eaux usées
- Nous avons préservé nos ressources naturelles et la biodiversité.**
- Gérer la nature pour mieux la protéger est une exigence morale, en même temps qu'une nécessité pour transmettre à nos enfants une Région propre, saine et vivante. Nous avons multiplié les partenariats et les actions, pour une prise en compte permanente de la préservation des ressources dans les choix publics.*
- 21 Aménagement de 50 sites du Conservatoire du Littoral, sensibilisation de 500 000 personnes aux « Ecogestes en Méditerranée » et participation au programme de réhabilitation de l'Etang de Berre
 - 22 Labellisation de 90 Ports Propres en Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - 23 Création de l'Observatoire de la forêt et certification PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) de 240 000 ha de forêts régionales
 - 24 Soutien aux 3 Parcs Nationaux du Mercantour, des Ecrins et de Port-Cros
 - 25 Convention avec les Conservatoires botaniques et Convention avec l'Office National des Forêts (ONF) pour préserver la faune et la flore
 - 26 Soutien à plus de 5 000 actions d'éducation à l'environnement, en partenariat avec plus de 100 associations d'éducation à l'environnement

« Le monde entier admire nos paysages. Ils sont une part de notre identité. Nous avons le devoir de les préserver et de les transmettre à nos enfants. »



Gérer l'eau : transfert à la Région du patrimoine de la Société du Canal de Provence

Nous avons géré notre eau, pour une utilisation plus sage de la ressource.

L'eau est un bien public mondial. Mieux que d'autres, notre Région sait la gérer, la préserver et l'utiliser au mieux des besoins agricoles et de consommation courante. Nous avons défendu ce modèle méditerranéen, afin de garantir l'approvisionnement équitable et la gestion durable de la ressource, dans une mission de service public.

- 27 Organisation des Assises régionales de l'eau et obtention de l'organisation du Forum de l'Eau 2012 à Marseille
- 28 Engagement dans les Contrats de rivières et de canaux qui concernent 70% du territoire régional
- 29 Gestion du patrimoine de la Société du Canal de Provence (SCP)
- 30 Elaboration du Schéma régional de la ressource en eau
- 31 Réhabilitation et modernisation des canaux d'hydraulique agricole pour 35M€

Nous avons valorisé nos savoir-faire locaux dans l'économie verte et durable.

La protection de l'environnement est une nécessité, mais aussi un défi. Elle passe par une reconversion d'une partie de l'économie vers de nouvelles pratiques, prenant appui sur des métiers et savoir-faire anciens.



Ensemble, nous avons fait

une Région UNIE



Emplois verts, emplois de demain : création de l'institut régional de formation aux métiers de l'environnement et du développement durable

Nous sommes allés à la recherche de ces métiers et nous les avons valorisés pour répondre aux besoins actuels.

- 32** Création de l'Institut régional de formation à l'environnement et au développement durable
- 33** Aides directes aux entreprises de la filière bois
- 34** Accompagnement des métiers de l'agriculture et du terroir, accompagnement des métiers de la pêche
- 35** Promotion du « tourisme vert »

Nous avons anticipé les effets du changement climatique pour les réduire sans attendre.

La planète entière est confrontée aux menaces du changement climatique. Lorsque les réponses globales ou nationales sont insuffisantes, les citoyens et les autorités locales ne doivent pas se résigner, mais anticiper et trouver aujourd'hui les solutions pour demain. Avec vous, c'est ce que nous avons cherché à faire – sans attendre d'hypothétiques accords internationaux.

- 36** Partenariat exemplaire avec l'ADEME (Agence nationale pour la Maîtrise de l'Energie)
- 37** Lancement d'un programme d'installation de 100 000 m² de panneaux photovoltaïques sur les toits des lycées
- 38** 30 000 Chèques énergie renouvelable pour encourager les particuliers à une consommation énergétique durable à leur domicile
- 39** Création de 19 Espaces Info-Energies pour renseigner chaque citoyen sur la manière d'accéder aux énergies renouvelables et aux économies d'énergie

Nous avons agi pour maîtriser nos dépenses d'énergie et promouvoir les énergies renouvelables.

La programme AGIR (Action globale innovante pour la Région) est un fonds d'expérimentation doté de 70 M€ sur 4 ans. Il est destiné à financer des projets exemplaires, innovants et durables, en matière d'économies d'énergie et d'utilisation des énergies renouvelables. Nous avons ainsi soutenu plus de 130 projets, concernant plus de 15 000 personnes, sur l'ensemble du territoire régional.

- 40** 100 Opérations exemplaires pour réduire la consommation énergétique dans les bâtiments, 100 Opérations exemplaires dans les entreprises, 100 Opérations exemplaires dans les exploitations agricoles, 100 Opérations exemplaires pour un tourisme durable



La première région solaire de France : 100.000 m² de panneaux photovoltaïques sur les toits des lycées d'ici 2012



Maîtrise de l'énergie pour les réhabilitations de logement

- 41** Maîtrise de l'énergie dans les opérations de réhabilitation des logements locatifs sociaux
- 42** Amélioration des performances environnementales des sites et équipements culturels et touristiques
- 43** Engagement pour une administration régionale éco-citoyenne et exemplaire, avec l'instauration du tri sélectif, l'encouragement aux transports collectifs et aux transports propres pour les agents régionaux, le respect de référentiels de développement durable supérieurs aux normes HQE dans nos constructions

Nous avons engagé une diplomatie participative de proximité, au service des populations.

Conscients de l'identité méditerranéenne de notre Région, nous avons contribué à tisser des liens de proximité entre les populations de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de nos collectivités territoriales partenaires. Nos accords de coopération ont permis de multiplier les échanges sur tous les plans : économique, culturel, universitaire et scientifique, environnemental... Nous avons aussi montré la solidarité et la capacité de mobilisation de la Région à l'égard des populations sinistrées dans les cas d'urgence humanitaire.

- 44** Signature de 17 accords de coopération bilatérale avec des collectivités territoriales partenaires du bassin méditerranéen et du monde entier
- 45** Création d'un comité de pilotage « Solidarité internationale », destiné à organiser le secours de la Région aux populations victimes de catastrophes naturelles ou de crises majeures

Nous avons construit l'Euro-Région Alpes Méditerranée, avec nos voisins de Rhône-Alpes, du Piémont, de la Ligurie et du Val d'Aoste.

Avec 17 millions d'habitants, l'Euro-Région Alpes-Méditerranée est au cœur de l'arc méditerranéen de l'Europe. Elle s'organise pour ainsi se faire mieux entendre, de l'Union européenne à Bruxelles comme de l'Etat à Paris.

- 46** Constitution de l'Euro-Région Alpes Méditerranée, avec une représentation commune à Bruxelles et un siège fixé à Nice

Nous avons organisé le premier Forum des autorités régionales et locales de la Méditerranée, pour faire entendre la voix des territoires et de leurs habitants au sein de l'Union pour la Méditerranée.

En juin 2008, élus régionaux et locaux se sont réunis pour réfléchir aux problèmes spécifiques qui se posent aux peuples de l'Union de la Méditerranée. C'est là qu'est née l'idée d'une assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne, qui sera intégrée aux institutions du partenariat euroméditerranéen (ARLEM).

- 47** Organisation du premier Forum des autorités régionales et locales de la Méditerranée
- 48** Création du Centre régional de la Méditerranée d'ici 2013, comme lieu symbolique d'une ouverture sur la Méditerranée et sur le monde



Nice, capitale de l'Eurorégion

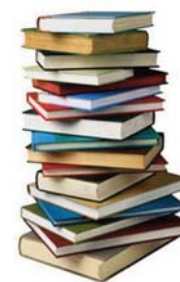


« Nous devons jouer tout notre rôle en Méditerranée et en Europe. Notre position est essentielle, stratégique. »



Ensemble, nous avons fait

une Région SOLIDAIRE



La Région finance intégralement les manuels scolaires des lycéens et le premier équipement des apprentis et des lycéens professionnels

Nous avons accompagné nos jeunes pour les aider au quotidien.

La jeunesse d'une région est son avenir. Forts de ce constat, nous avons investi plus de la moitié du budget régional, pour, chaque année, accompagner les jeunes au quotidien et les aider à s'insérer dans la vie professionnelle.

- 49** Financement intégral des manuels scolaires et du premier équipement des apprentis et des lycéens professionnels
- 50** Carte Jeune de réduction sur le réseau TER (-50 % sur tous les déplacements)
- 51** L'abonnement Élève-Étudiant-Apprenti sur le réseau TER (-60 à -80% de réduction sur le trajet domicile-étude)
- 52** Aide au financement des Bafa pour acquérir plus d'autonomie
- 53** Bourses de mobilité pour les Bac Pro (stages de 4 à 6 semaines dans un pays de l'Union Européenne), pour les étudiants (programme FAJE), et accueil des étudiants étrangers dans nos Universités

Nous avons amélioré les conditions de vie et d'étude des lycéens et apprentis.

Pour réussir leurs études, les jeunes doivent pouvoir bénéficier des meilleures conditions de vie et de travail. Nous avons créé des espaces de qualité, dédiés aux études, au sport, à la culture et intégrant le développement durable... pour accompagner au plus près de leurs besoins les lycéens et apprentis, dans leur vie quotidienne.

- 54** Construction ou reconstruction de 25 lycées et réhabilitation des lycées de la région
- 55** Construction de l'École internationale à Manosque en appui du projet ITER
- 56** Création de 83 internats, création de 13 demi-pensions et reconstruction de 44 autres, création de 37 gymnases et 40 salles d'EPS, équipement de tous les lycées en laboratoires de sciences
- 57** Financement de 68 CFA, pour un total de 250 sites de formation concernant 34 000 apprentis
- 58** Prise en charge des frais de transport, d'hébergement et de restauration des apprentis

Nous avons apporté une aide spécifique à l'orientation des jeunes.

Les jeunes se trouvent trop souvent confrontés à un marché de l'emploi difficile à appréhender. Pour ne pas les laisser seuls au moment de l'entrée dans la vie active, nous avons fait le choix de les aider spécifiquement et précocement dans leur orientation.

- 59** Dispositif « Entreprendre au Lycée et au CFA » pour préparer les jeunes au monde professionnel



Ensemble, nous avons fait

une Région SOLIDAIRE

- 60 Soutien aux CRIJ et aux 150 Bureaux et Points d'informations jeunesse (B.I.J et P.I.J)
- 61 Participation aux salons des métiers et des formations ainsi que création du site d'orientation « les Métiers en Région » (<http://metiers.regionpaca.fr>)
- 62 Organisation des Olympiades des Métiers pour valoriser les jeunes apprentis et les métiers
- 63 Les classes-relais pour lutter contre les sorties prématurées du système scolaire

Nous avons favorisé l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants.

L'enseignement supérieur et la recherche contribuent à la formation, la qualification et l'insertion professionnelle des jeunes de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Bien que ces domaines ne relèvent pas des compétences légales de la Région, celle-ci constitue un échelon pertinent pour accompagner, renforcer et enrichir les politiques nationales, grâce à une meilleure connaissance des réalités locales.

- 64 Des investissements de 28 M€ pour des opérations lourdes de construction et réhabilitation en lien avec la vie étudiante : logements étudiants (13 M€), bibliothèques et centres sportifs (8,4 M€), restaurants universitaires (4,6 M€), centres de vie et d'animation des campus (2 M€)
- 65 Plus de 130 M€ d'investissements pour améliorer les conditions d'étude et de recherche sur les campus universitaires

Nous avons développé les actions éducatives et d'apprentissage de la citoyenneté.

L'éducation des jeunes ne se limite pas à l'apprentissage de compétences. La citoyenneté, le sens de la responsabilité et de l'engagement sont des valeurs qui, elles aussi, peuvent être acquises. Nous avons engagé des actions concrètes en faveur de l'esprit citoyen, pour permettre aux jeunes de mieux trouver leur place dans la société.

- 66 Le Conseil régional des jeunes, pour un apprentissage de la vie démocratique
- 67 Le printemps des lycéens et des apprentis, ouvert aux pays de la Méditerranée
- 68 Les Chantiers de jeunes bénévoles pour s'engager concrètement
- 69 Conventions de vie lycéenne et apprentie (35 000 élèves par an)

Nous avons développé les actions de prévention en matière de santé auprès de la jeunesse.

Pour prévenir les comportements à risques et les mauvaises habitudes, nous avons soutenu les opérations de sensibilisation auprès de la jeunesse, en vue d'améliorer l'information et la perception qu'ont les jeunes de leur propre santé.

- 70 Actions de Prévention Santé des Jeunes sur l'éducation à la santé, les risques auditifs, les risques sexuels, la prévention des addictions et du suicide
- 71 Mise en place d'un réseau de veille des maladies professionnelles, en particulier les cancers liés à l'amiante



« J'aime notre région de toutes mes forces, j'en connais chaque méandre, je connais toutes celles et tous ceux qui la font. Notre diversité est notre richesse, notre force. »



Personnes âgées : aide au maintien à domicile

Nous avons fait le choix d'une solidarité forte de la Région avec nos aînés.

La solidarité régionale, c'est aussi la solidarité entre les générations. Parce que le lien social doit être préservé, parce que la société a un devoir moral d'entraide envers nos aînés, nous avons fait le choix, en-dehors de nos compétences attribuées par la loi, d'aider les personnes âgées concrètement, en privilégiant chaque fois que possible le maintien à domicile et en ouvrant des lits dans les maisons de retraite pour celles et ceux qui en ont besoin.

- 72 Création de 640 lits dans les maisons de retraite, ainsi que de 560 lits supplémentaires pour les personnes âgées dépendantes
- 73 Aide au maintien à domicile



Vie lycéenne, vie citoyenne : actions culturelles, sportives, qui bénéficient chaque année à 35.000 élèves



Personnes handicapées :
38 gares accessibles, 44 plages accessibles, salles de spectacle équipées pour les personnes malentendantes et malvoyantes



Justice, sécurité :
la seule Région de France partenaire de la Justice et des communes pour lutter contre l'insécurité et soutenir les victimes

Nous avons rempli notre devoir de solidarité envers les personnes handicapées.

La place des personnes handicapées dans notre société ne doit plus être un problème. C'est la société qui doit s'adapter à la personne handicapée, et non l'inverse. Au-delà de nos compétences légales, nous avons rendu accessibles un certain nombre de sites, pour que les personnes handicapées ne soient plus en situation de handicap.

- 74** Mise en accessibilité de 38 gares
- 75** Equipement de salles de spectacle pour les personnes malvoyantes et malentendantes
- 76** Mise en accessibilité de 44 plages

Nous avons assuré les conditions d'une meilleure formation des professionnels de santé.

La Région est devenue compétente en 2005 pour la formation des métiers du sanitaire et du social, notamment les infirmières. Nous avons imposé au Gouvernement d'augmenter le nombre des étudiants. Nous avons amélioré leurs conditions d'études et de travail et fait progresser la formation de nos personnels infirmiers et soignants.

- 77** Augmentation du quota des étudiants infirmiers de 11%
- 78** Gratuité de la préparation aux concours du sanitaire et du social
- 79** Modernisation des écoles lorsque l'Etat refuse de le faire en dépit de ses obligations

Nous avons facilité l'accès au droit pour tous et l'aide aux victimes.

La sécurité est le premier des droits. Malgré l'inflation des lois, elle n'est pourtant toujours pas assurée en tout point du territoire. C'est pourquoi nous sommes allés au-delà de nos responsabilités et avons travaillé, avec les lycées, avec la SNCF pour les TER, avec le Ministère de la Justice lui-même, pour améliorer votre sécurité dans la vie quotidienne.

- 80** Convention de partenariat avec le Ministère de la Justice, unique en France, pour mieux prévenir les actes de délinquance et la récidive (2,5 M€)
- 81** Signature de 50 Contrats locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) avec les Communes, pour une réponse coordonnée de tous les pouvoirs publics
- 82** Création de 30 Maisons du Droit et de la Justice et Antennes de Justice

Nous avons assuré une solidarité régionale avec les plus démunis.

Notre région connaît de très forts écarts de niveaux de vie. Attentifs aux droits des plus démunis, nous avons là encore dépassé nos compétences légales, pour les aider à se loger et à s'alimenter.

- 83** Mise en place du Dispositif régional d'observation sociale (DROS), en partenariat avec l'Etat et la Caisse d'allocations familiales
- 84** Partenariat avec les banques alimentaires et avec la Fondation Abbé Pierre



Ensemble, nous avons fait

**une Région
DYNAMIQUE**



une Région DYNAMIQUE



Soutien aux entreprises : prêts à taux zéro, prêts à la création d'entreprises, prêts d'honneur aux créateurs d'entreprises

Nous avons développé l'économie de notre Région.

Le dynamisme d'une région réside d'abord dans son économie. Nous avons aidé les entreprises dans leurs initiatives et favorisé les stratégies de rassemblement, autour de clusters régionaux, pour un développement plus solide et générateur d'emplois durables.

- 85 Adoption du Schéma régional de développement économique et de la Stratégie régionale de l'innovation**
- 86 Création de 29 Pôles régionaux d'innovation et de développement solidaire (PRIDES) dans les principales filières de la région (industrie, artisanat, tourisme, services), regroupant 3000 entreprises, 600 laboratoires et centres de recherche, et représentant 18% des emplois régionaux**
- 87 Prêts à taux zéro pour les entreprises pour financer leurs investissements immatériels**
- 88 Subventions aux entreprises s'engageant dans des actions de formation de leurs salariés ou dans des actions de responsabilité sociale et environnementale**
- 89 Création du Réseau régional du commerce international avec la Chambre régionale de commerce et d'industrie pour soutenir nos entreprises régionales à l'export**

Nous avons aidé à la création d'entreprise.

Développer l'esprit d'entreprise et soutenir les initiatives privées... Nous avons aussi joué le rôle d'accompagnateur des projets et d'aide à la création d'entreprises pérennes, rentables et d'avenir.

- 90 Prêt régional à la création d'entreprise et prêts d'honneur aux créateurs**
- 91 Soutien financier aux associations d'accompagnement des créateurs d'entreprise (1,3M€ par an), à travers les Plateformes d'initiatives locales, le réseau PACA Entreprendre, l'Institut régional de la création d'entreprise, les boutiques de gestion, l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE)**



Des entreprises responsables : conditions d'emplois aux aides versées, mise en place d'une commission d'évaluation et de contrôle des aides publiques octroyées aux entreprises

Nous avons veillé à l'efficacité et à la justice de nos investissements en faveur du développement de l'économie régionale.

Parce que les aides économiques régionales sont nécessaires pour les entreprises, nous ne pouvons pas nous permettre de les verser à celles qui ne joueraient pas le jeu du développement économique et de l'emploi. Nous avons donc introduit des critères stricts de conditionnalité pour un entrepreneuriat plus moral et socialement responsable en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

- 92 Instauration d'une conditionnalité des aides aux entreprises imposant aux entreprises aidées de maintenir les emplois existants et les emplois créés pendant 5 ans au moins**
- 93 Création d'une Commission d'évaluation et de contrôle des aides publiques octroyées aux entreprises**

Nous avons agi concrètement pour créer des emplois et lutter efficacement contre le chômage.

Le développement économique trouve une issue naturelle, qui est aussi sa raison d'être : l'emploi. Si le chômage est un fléau national, nos politiques ont permis d'améliorer la confiance et le climat économiques, de créer des emplois, de ramener le taux de chômage à un niveau proche de la moyenne nationale, alors qu'il lui était largement supérieur auparavant.

- 94 Adoption du plan régional pour l'emploi (PRE) de 280 millions d'euros pour créer 26 000 emplois**
- 95 Création de 7 000 emplois grâce aux aides directes de la Région aux entreprises**



« Je ne connais qu'un objectif en matière d'action économique : l'emploi. »



Ensemble, nous avons fait

une Région DYNAMIQUE



Former, qualifier : 80.000 formations chaque année pour sécuriser les parcours professionnels



33.000 emplois créés grâce au plan régional pour l'emploi et aux aides aux entreprises

Nous avons créé un véritable service public de la formation professionnelle.

Dans une société en mutation, le droit à la formation permanente doit être garanti tout au long de la vie active. Il permet d'aider celles et ceux qui n'ont pas eu une formation initiale de qualité à acquérir de nouvelles compétences et qualifications. La formation professionnelle est un outil primordial pour accompagner les personnes en situation précaire et les demandeurs d'emploi, dans un contexte de crise économique. C'est pourquoi nous ne nous sommes pas contentés de simplement gérer cette compétence de la Région : nous l'avons étendue et accrue, en concertation avec les partenaires sociaux et nos autres interlocuteurs. Nous avons ainsi pu créer un véritable service public de la formation professionnelle en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

- 96** Financement des formations de 300 organismes
- 97** Sécurisation des parcours professionnels pour 80 000 actions chaque année (premier budget de la Région avec 340 M€ par an, en plus des 36 M€ pour la rémunération des stagiaires)

Nous avons créé des outils pour mieux résister en région face à la crise

La grande crise économique de l'automne 2008 a frappé le pays et la région avec force. Avec nos politiques, nous avons pu apporter des réponses attentives à la réalité de notre tissu économique. Nous avons fait vivre nos partenariats pour une réponse collective. Nous sommes allés à la rencontre des citoyens et de leurs attentes, avec les Etats généraux de la Région. Nous avons ouvert un espace de dialogue, en accueillant les Régions européennes pour échanger sur nos bonnes pratiques.

- 98** Extension des critères d'attribution des prêts régionaux aux entreprises en difficulté
- 99** Mobilisation des Comités territoriaux Education/Formation/Emploi (COTEFE) pour mieux détecter les entreprises et les salariés en difficulté



Agriculture : promotion des produits régionaux, soutien aux filières en crise et promotion de l'agriculture biologique et des circuits courts

- 100** Création du fonds IRIS (Intervention régionale pour l'investissement social) pour soutenir les plans de formation dans les PME/TPE, aider à la professionnalisation et la pérennisation des entreprises artisanales, agir rapidement dans les situations de crise et soutenir les salariés les plus fragilisés et les chômeurs

Nous avons soutenu l'agriculture régionale, en faveur de la qualité et de la traçabilité des produits.

L'agriculture fait partie de notre économie, en même temps que de notre identité régionale. Face à la concurrence internationale, nous avons protégé nos producteurs, valorisé la qualité et la traçabilité de nos produits, incité nos consommateurs à préférer la sécurité, la santé et le goût, dans leurs choix alimentaires.

- 101** Soutien à la promotion des produits, avec l'aide aux grands salons professionnels et la campagne « Terre de goût »
- 102** Soutien à l'agriculture biologique, avec notamment la prise en charge des coûts de certification
- 103** Aide au développement des circuits courts avec les AMAP et l'instauration dans les lycées de repas issus des productions agricoles régionales
- 104** Charte de partenariat avec la Chambre régionale d'agriculture et aides ciblées aux filières en crise (fruits et légumes, apiculture, élevage, production de vin rosé non coupé)



Tourisme : opérations promotionnelles des sites régionaux

Nous avons développé le tourisme, l'économie et les emplois qui s'y rattachent.

S'il n'est qu'une composante de notre activité, le tourisme est un atout réel de notre économie. Nous avons aidé les professionnels à se structurer et à découvrir de nouveaux marchés. Nous avons œuvré pour un tourisme responsable, avec l'environnement naturel comme avec les femmes et les hommes qui y travaillent. Nous avons voulu que les habitants de la Région puissent eux-mêmes en devenir ambassadeurs et la choisir comme une destination de vacances.

- 105** Opération « Bienvenue chez vous », qui permet d'ouvrir hors saison aux habitants de la Région des sites touristiques gratuitement ou à des conditions avantageuses
- 106** Création de l'opération « sac à dos » qui permet de prendre en charge, pour les jeunes de 18 à 25 ans, les frais de réalisation d'un projet de vacances en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 107** Création d'un portail internet des évènements de Provence-Alpes-Côte d'Azur (www.sorties.regionpaca.fr)
- 108** Aide à la labellisation de sites « Tourisme et handicap »
- 109** Mise en œuvre d'un Schéma régional des vélo-routes et voies vertes



« Je connais les qualités des habitants de notre région, la conscience professionnelle et le savoir-faire de nos travailleurs, et le dynamisme de nos chefs d'entreprises. »



Ensemble, nous avons fait

une Région DYNAMIQUE



Nous avons développé l'économie sociale et solidaire, qui promeut une plus grande responsabilité sociale et environnementale dans nos activités économiques.

L'économie sociale et solidaire permet de remettre l'économie à sa place, c'est-à-dire au service de l'homme. Nous l'avons soutenue et développée, pour faire rayonner cette philosophie dans toutes les sphères de nos activités.

- 110** Mise en place d'un Observatoire de l'économie sociale et solidaire avec la Chambre régionale de l'Economie sociale et solidaire
- 111** Lancement en 2007 d'un Programme régional de développement de l'économie sociale et solidaire (PROGRESS) et création ou consolidation de 14 000 emplois

Nous avons investi pour le développement du numérique et des technologies de l'information sur l'ensemble du territoire.

Pour être pleinement attractive et compétitive, Provence-Alpes-Côte d'Azur doit se situer au cœur des révolutions numériques en cours. Nous avons investi pour l'équipement de tous nos territoires et pour la réduction de la fracture numérique.

- 112** Aide à l'accès des territoires au haut-débit à hauteur de 5.6 M€ sur 2004/2010 et raccordement de tous les lycées et toutes les chambres de cités universitaires à Internet haut-débit
- 113** Création des Espaces régionaux internet citoyen (ERIC), pour l'aide à l'utilisation des TIC par les citoyens, avec 170 lieux équipés d'ordinateurs et animés par des formateurs
- 114** PACA Labs, pour aider les entreprises dans le secteur de l'innovation

Nous avons construit les équipements et les infrastructures du futur.

Pour conforter le présent et préparer l'avenir, il est nécessaire de construire les grands équipements qui structureront nos activités de demain. Nous l'avons fait, dans nos compétences légales, comme les lycées, mais aussi très au-delà, par un engagement volontariste en faveur de l'intérêt général régional.



575 millions d'euros pour les grands projets routiers régionaux (L2, tunnel de Toulon,...)



Voies ferrées : modernisation de la ligne Aix-Marseille, réouverture de Cannes Grasse et Pertuis Meyrargues

- 115** Contrats de développement avec les Communautés urbaines et d'agglomération pour planifier et financer les grands équipements urbains (220 M€)
- 116** Engagement de 575 M€ pour les grands projets routiers régionaux, comme la L2 à Marseille (78 M€) et le Tunnel de Toulon (80 M€)
- 117** Investissement d'un programme de plus de 510 M€ en faveur de l'aménagement et du développement du Port de Marseille/Fos
- 118** Participation au financement du projet de recherche international ITER à Cadarache (11 M€ sur la période 2007-2009)
- 119** Participation aux Opérations d'intérêt national (OIN) Euroméditerranée à Marseille et Plaine du Var

Nous avons amélioré le service public des transports.

En charge de la gestion des Trains express régionaux (TER), nous avons modernisé et acheté de nouvelles rames, rénové le réseau, rouvert des lignes. Nous avons complété notre réseau ferré de Lignes express régionales (LER) en bus, pour permettre d'irriguer l'ensemble du territoire régional.

- 120** Modernisation de la ligne Aix-Marseille (160 M€ pour doubler la ligne sur 12 kilomètres et passer à une centaine de trains quotidien), pour multiplier par deux le nombre de passagers et économiser chaque année 2,18 tonnes de CO² pour chaque citoyen effectuant quotidiennement le trajet
- 121** Ouverture de deux nouvelles lignes TER (Cannes-Grasse et Pertuis-Meyrargues)
- 122** Engagement d'un programme d'investissements de 1,5 milliards d'euros pour l'amélioration des infrastructures ferroviaires : 3èmes voies Aubagne-Marseille et Antibes-Cagnes-sur-Mer ; Nice-Breil ; Ligne des Alpes ; liaison Avignon TGV – Avignon Centre – Carpentras, Côte Bleue
- 123** Ouverture du pôle d'échanges de Vitrolles Aéroport Marseille-Provence, construction du pôle d'échange de Marseille St Charles, réalisation des gares TGV d'Aix-en-Provence et Avignon
- 124** Rénovation ou aménagement de 48 gares
- 125** Acquisition de près de 100 rames TER (570 M€) pour 25 000 sièges supplémentaires
- 126** Modernisation de 190 rames TER (190 M€)
- 127** Doublement du nombre des Liaisons express régionales par autocar, ainsi que de leur fréquentation

Nous avons favorisé le droit à la mobilité pour tous.

Avec des trains plus agréables, des transports plus écologiques et des territoires mieux desservis, le service public des transports régionaux passe aussi par la garantie du droit pour tous à la mobilité. Nous avons donc dédié une tarification spécifique aux TER afin de permettre à chacun d'atteindre la destination de son choix.

- 128** Tarification solidaire, avec la gratuité pour les demandeurs d'emploi, la Carte Solidarité, et la mise en œuvre le 1er janvier 2010 de nouvelles cartes d'abonnement « Tout Public », avec par exemple pour résultat de ramener le coût d'un abonnement salarié mensuel Aubagne-Marseille à 32,50€ (1 euro par jour l'aller-retour)
- 129** 211 agents de sécurité pour humaniser les gares et protéger les usagers



Contre la fracture numérique : le haut débit dans les lycées, les cités universitaires, création de 170 espaces régionaux internet citoyen (ERIC)



Ensemble, nous avons fait

une Région DYNAMIQUE



La Région des associations :
12.000 projets soutenus chaque année

Nous avons accompagné le monde associatif dans ses initiatives.

Vecteurs de lien social et porteurs de projets, les associations constituent un moteur essentiel du dynamisme régional. Elles remplissent des missions de quasi-service public et répondent à des enjeux d'intérêt général régional, dans des domaines très divers : culture, sport, santé, formation professionnelle, environnement... C'est pourquoi nous avons noué un partenariat de confiance et d'efficacité avec le monde associatif de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

- 130** Accompagnement technique et financier des projets associatifs, avec 8 Pôles d'appui et 5 antennes régionales implantés dans les territoires
- 131** Une Charte régionale de la vie associative signée avec 11 grandes coordinations, représentant les grandes familles du mouvement associatif de jeunesse et d'éducation populaire

Nous avons soutenu la culture en Région, préservé le patrimoine et aidé à la création.

En plus de son patrimoine naturel, notre Région est également dotée d'un patrimoine historique et culturel inégalé. Nous l'avons protégé et mis en valeur. Nous avons également encouragé la création artistique, en soutenant chaque année les activités de plus de 3 000 associations, ainsi que leurs emplois (près de 500 postes ADAC).

- 132** Plan Patrimoine Antique (unique Région en France)
- 133** Soutien à tous les festivals, grands et petits, ainsi qu'à toutes les actions culturelles de proximité
- 134** Marseille-Provence, Capitale européenne de la Culture, qui associe en réalité 132 communes et plus de 2 millions d'habitants
- 135** Construction du Fonds régional d'art contemporain (FRAC) et participation au MUCEM (Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée)



La culture pour tous les jeunes : 300.000 chèques ciné-lecture

Nous avons favorisé la culture pour le plus grand nombre.

La culture n'est rien si elle n'est pas partagée. Elle ne peut s'adresser à une élite. Nous avons donc veillé, dans chacune de nos interventions, à favoriser une culture populaire et accessible au plus grand nombre.

- 136** 300 000 Chèques lecture-cinéma par an pour les jeunes, en plus de l'opération annuelle « Lycéens et Apprentis au cinéma »
- 137** Prix littéraire des Lycéens et Apprentis

Nous avons défendu les valeurs et l'esprit sportif de notre Région.

Grande Région de sport d'élite, nous sommes aussi une Région des pratiques amateurs. Nous avons donc poursuivi notre partenariat avec le mouvement sportif régional, pour permettre à chacune et chacun de pratiquer la discipline de son choix, sans discrimination.

- 138** Soutien aux Comités régionaux olympiques et sportifs, ligues et clubs du monde amateur (2,6 M€ annuels)
- 139** Soutien à l'encadrement des sportifs amateurs par des éducateurs sportifs et des agents de développement (création de 561 emplois pérennes)
- 140** Soutien aux jeunes espoirs sportifs régionaux (bourses et financement des centres médico-sportifs)



« Nous avons bâti ensemble une région humaine, unie, solidaire, fraternelle, fortement appuyée sur les valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. »



ELECTIONS RÉGIONALES - 14 et 21 Mars 2010
RÉGION PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

Pour retrouver plus d'informations
sur les actions de la Région pour votre commune
consultez :
vauzelle2010.fr

Vu, le candidat. Imprimerie Brémont. Imprimé sur papier PEFC.